

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Paul FLEURY

Nos morts : M^e Maurice Gross,
avocat

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1956, tome 54, p. 308-309

© Abbaye de Saint-Maurice 2012

M^e MAURICE GROSS
avocat

Au 19 octobre, le barreau valaisan faisait une perte douloureuse par la mort de M^e Maurice Gross, et le Collège de Saint-Maurice enregistrerait avec peine un nouveau deuil dans cette classe de Rhétorique de 1904-05 qui avait donné au pays des hommes comme Joseph Escher, conseiller fédéral, Héribert Veuthey, médecin, et le chanoine Louis Broquet. Avec Maurice Gross, disparaissait un juriste de grande valeur et un avocat très apprécié.

Il naquit à Martigny, le 24 novembre 1886 ; il eut comme père Emile Gross, un des derniers professeurs de l'Ecole de droit de Sion, et comme frère, le chanoine Jules Gross, du Saint-Bernard, fondateur de la Croix d'Or et auteur de « Théoduline », drame très remarqué en son temps. Il appartenait à cette famille Gross, originaire de Salvan et Finhaut, mais établie à Martigny depuis 1670. C'est de cette même famille que descendait Louis-Benjamin, un des bons poètes de la Suisse française au siècle dernier.

Maurice Gross entra au Collège de Saint-Maurice en 1899, y fit toutes ses études classiques, sauf son année de Philosophie. On le trouve premier de Rhétorique en 1904-1905, suivi d'Henri Morand, Louis Broquet, Camille Pouget, Marc Morand. Son diplôme de Maturité est aussi très brillant, et l'« Agaunia » s'enorgueillit de l'avoir compté dans ses rangs. Il nous souvient qu'il était d'un tempérament ardent, mais son caractère était agréable comme le son de sa voix.

Entré à l'Université de Fribourg, il y suivit les cours de droit qu'il continua à Vienne et qui lui valurent son diplôme d'avocat. En 1911, il ouvrait une étude en sa ville natale. En 1913, il fonda son foyer en épousant Mlle Lucienne Calpini, sœur d'un de nos anciens élèves, qui lui donna cinq enfants.

Il fut assez peu mêlé à la politique, mais dans la magistrature il occupa le poste de Juge-Instructeur suppléant et de Rapporteur du Tribunal (ministère public). D'une santé robuste, il travailla jusqu'à sa mort. En mars de cette année, ayant subi une intervention chirurgicale, à la Clinique Cécil à Lausanne, il reprit peu après ses fonctions. Mais en octobre, le médecin traitant détecta une dégénérescence du foie qui devait finir par une hémorragie. Médecin et famille vécurent dans de grandes craintes, mais lui conserva son optimisme. Tout en prenant un peu de repos, il continua à tenir son bureau, soutenu par le dévouement inlassable et entendu d'une de ses filles qui fut longtemps sa secrétaire ; il aima passionnément sa fonction et il résolvait avec aisance les problèmes de droit les plus ardues. Hélas ! il était septuagénaire et il ne devait pas résister à l'affection hépatique constatée par la Faculté. Le 19 octobre, au matin, il communia pieusement, et l'après-midi il s'éteignit doucement au milieu des siens désolés.

Dans la famille Gross, la foi fut toujours profonde, comme les principes de l'ordre et de la dignité. Dans la pratique religieuse, M^e Maurice Gross fut un homme exemplaire, et il n'était pas moins remarquable dans sa culture. Il suffisait de quelque contact avec lui pour découvrir sa supériorité intellectuelle. D'ailleurs, aucune manifestation religieuse, littéraire, historique ou artistique ne le laissait indifférent.

Quelqu'un, qui le connut bien, portait sur lui ce jugement : « Il aima la vie dans ce qu'elle a de vrai, de simple, d'humain. Sa joie était grande quand, durant les fêtes judiciaires, il pouvait monter à Riederalp ou à Chemin, où il possédait un bon vieux chalet. Tout était beau pour lui dans son pays, dans son Valais, comme dans ses fonctions juridiques et sa famille. »

Sa sépulture eut lieu le 22 octobre et elle montra quelle place il occupait dans la cité et dans le pays. La douleur est grande dans sa famille comme au cœur de ceux qui le connurent ; elle n'est pas moins grande chez ceux qu'il a défendus, chez les pauvres dont il plaidait la cause par charité, mais avec quelle discrétion.

Le Collège de Saint-Maurice gardera avec fierté son souvenir et présente à tous les siens ses condoléances les meilleurs.

Son dernier professeur survivant lui rend avec émotion
ce dernier témoignage. P. F.